Assemblée générale ordinaire
LES COLIBRIS D'ANDRÉSY
19 février 2026 – 20 h 00
PROCÈS-VERBAL

Le 19 février 2026, à Andrésy, les membres de l'association *Les Colibris d'Andrésy* se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation et en présence des co-président·es Anne GRIMALDI et Arnaud DESBOIS.

Les deux co-président·es ont ouvert la séance à 20 h 00. 14 membres étaient présents, 20 pouvoirs avaient été reçus. L'assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour définitif était le suivant :

- Bilan des activités des différents pôles de l'association (AMAP et jardinage, bricothèque et zéro déchet, compost, vélo-école) ;
- Exercice financier 2025-2026 ;
- Élection des nouveaux membres du conseil d'administration.

Bilan des activités des différents pôles de l'association (AMAP et jardinage, bricothèque et zéro déchet, compost, vélo-école)

Anne GRIMALDI et Arnaud DESBOIS ont présenté le rapport d'activité 2024-2025 de l'association *Les Colibris d'Andrésy* à travers ses différents pôles : AMAP et jardinage, bricothèque et zéro déchet, compost, vélo-école.

Décision n° 1 *: Le rapport d'activité 2024-2025 de l'association Les Colibris d'Andrésy est approuvé à l'unanimité.*

Exercice financier 2025-2026

Valérie Roger présente le compte de résultats de l'association du 01/09/2024 au 31/08/2025 et son budget 2025-2026.

Décision n° 2 *: Le budget 2025-2026 de l'association Les Colibris d'Andrésy est approuvé à l'unanimité.*

Élection des nouveaux membres du conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association *Les Colibris d'Andrésy*, Arnaud DESBOIS, Anne GRIMALDI, Florence LE BIHAN, Valérie ROGER et Laurence WASTL entament leur seconde année de mandat en tant que membres du conseil d'administration.

Sylvie GOLDFAIN, Armel JARROUSSE ont achevé leur mandat d'administrateur et d'administratrice et présente leurs candidatures pour un nouveau mandat de 2 ans.

Brigitte LANG-PICARD a achevé son mandat d'administratrice et n'a pas souhaité le renouveler.

Aucun autre membre de l'association n'a souhaité présenter sa candidature en tant qu'administrateur.

> ***Décision n° 3*** *: Sylvie GOLDFAIN et Armel JARROUSSE sont réélus pour 2 ans au sein du CA à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée vers 22h 00.

Le présent procès-verbal de la réunion est signé par les deux co-président·es de séance.

Fait à Andrésy, le 19 février 2026.

Anne GRIMALDI	Arnaud DESBOIS
co-présidente	co-président
	